

CONDITIONS GENERALES CHAMBRES ET TABLE D'HÔTES

Ces conditions générales d'utilisation sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres et table d'hôtes de La Maison Du Cadran, située au Bousquet de la Balme, F-34260 La Tour sur Orb.

Dispositions générales

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire. Aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties.

Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les Tribunaux.

Paie ment

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total du prix du séjour avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue et un exemplaire du contrat signé sous une semaine.

Il appartient au locataire de conserver une copie du document signé. Nos prix s'entendent toutes charges comprises (taxe de séjour 0.50€/nuit/personne, prévue prochainement)

Le solde est à régler le jour de l'arrivée à la maison d'hôtes. Les consommations et les prestations supplémentaires, non mentionnées dans le présent contrat, seront à régler en fin de séjour.

Annulation

Par le client : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée au propriétaire.

a) Annulation avant le début du séjour : si l'annulation intervient plus de 20 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte reste acquis au propriétaire. Si l'annulation intervient moins de 20 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

b) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. Le montant de l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

c) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Par le propriétaire : lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par lettre ou courrier électronique. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état et à ne pas fumer dans l'enceinte de la maison. Une terrasse ou le jardin sont à disposition pour les picnics et, en cas d'intempéries, demandez l'accès à la cuisine si disponible (espace privé) ou en tous cas à la salle à manger.

Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Animaux

Les animaux domestiques ne sont autorisés qu'à la condition qu'aucune nuisance ne vienne perturber le séjour d'autres hôtes, ainsi que la tranquillité et l'hygiène des locaux. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé. Prévoir une pаниère, et ne pas laisser votre animal de compagnie sur les lits, canapés ou tapis.

Plan d'accès

1/ Si vous disposez d'un GPS, indiquer les coordonnées suivantes : 43.645711 N- 3.176219

2/ si vous ne disposez pas d'un GPS

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur notre site « lamaisonducadran.com ». Si vous ne disposez pas d'accès internet, demandez les indications par téléphone.

Accessibilité

La présence de différents niveaux dans la Maison Du Cadran ne nous a pas permis de procéder aux aménagements nécessaires à l'accès aux personnes à mobilité réduite.